

## Maison de chauves-souris

Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon fait rénover la façade de la maison des chauves-souris, place Brot. par son équipe du chantier d'insertion.



Une amélioration très sensible de l'image du village.

Des caméras filment désormais l'activité des chauves-souris. Des films seront visibles sur le site du SMGG [www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr). Dans un second temps un écran de télévision sera installé dans un local au rez-de-chaussée permettant de suivre en direct ce qui se passe à l'intérieur.

## Ancienne cave coopérative



La zone de l'ancienne cave est devenue une décharge, les panneaux interdiction de déposer des ordures s'avérant inefficaces.

Une image déplorable à l'entrée du village.

Une remise en état est en cours et la zone est désormais protégée par un

fossé et une haie d'arbustes que nous avons obtenues en dotation du Département. (180 plants au total)

Les dépôts sauvages d'ordures sont un véritable fléau pour les communes, et détériorent gravement notre patrimoine naturel. Ils représentent une charge financière pour la collectivité. Un minimum de respect de notre environnement, un peu de civilité : nous y gagnerions tous.

## Ecole numérique

Fin février l'école de Dions devrait être reliée sur le réseau fibre optique de Nîmes-Métropole (prise en charge financière par la communauté d'agglomération).

Cela permettra d'équiper dans un premier temps, la classe des grands, pendant les vacances intermédiaires des enfants, d'un « tableau numérique », d'un poste de commande et d'améliorer la connexion téléphonique. La suite du programme, équipement de la classe des petits avec un tableau numérique, remplacement des postes de travail des élèves pour pouvoir être connectés sur la fibre, etc. est reporté en 2020, nos moyens financiers étant limités. Cette première tranche d'équipement est financé à 50% par Nîmes Métropole.

## Eau et assainissement

Nîmes Métropole a programmé 182 000€ de travaux sur Dions pour l'année 2019 :

- acquisition d'un terrain de 4 000M2, chemin de la Lauze, en vue de la création d'un bassin de rétention
- démolition de l'ancienne station d'épuration.

Un diagnostic des réseaux est également programmé sur 12 communes de l'agglomération, dont Dions, pour un montant de 275 000€.

## Débroussaillages, élagages, ....

### Cours d'eau

L'établissement Public Territorial de Bassin Gardons (EPTB) a entrepris d'importants travaux sur l'atterrissement du Gardon à Dions : débroussaillage, scarification et abattages préventifs, intervention sur embâcle et enlèvement de carcasses de voitures.

### Distribution électrique

La société Enedis a entrepris l'élagage de tous les arbres situés sur le domaine communal ou sur des parcelles appartenant à des particuliers, susceptibles d'occasionner des ruptures de câbles électriques. (fin des travaux 31 janvier)

### Etat Civil

**Naissances:** Myla Jade Boucoiran, le 1er décembre 2018.

Savina, Elodie, Magali Negrevergne Vidal, le 16 janvier 2019.

Sincères félicitations.

**Décès :** Annette Thibon épouse Bruguier le 20 décembre 2018, ancienne adjointe au maire. .  
Sincères condoléances à la famille

**Pacs:** Romuald Sott et Sarah Amara le 14 décembre 2018

Nos vœux de bonheur aux nouveaux pacsés.



Mairie de Dions  
N° 21 — janvier 2019

Réserve de  
BIOSPHERE



GORGES du GARDON

# Bulletin municipal

## Les vœux du maire



2019 commence comme s'est achevé 2018, par l'expression d'une colère à travers de nombreuses manifestations de gilets jaunes.

Elle a permis de populariser Dions avec le barrage sur la RN 106, mais parfois de manière négative à mes yeux avec le déversement d'huile de vidange sur la chaussée.

Cette colère je la comprends et la partage lorsqu'il s'agit de la défense de nos droits, de justice sociale, d'un mieux vivre ensemble, et pour une fraternité humaine quelles que soient la religion, l'origine ethnique, l'opinion politique de chacun. En sachant aussi que la revendication seule ne suffit pas si elle n'est accompagnée de propositions pour mettre en œuvre une autre politique dans sa globalité et sa complexité.

Le respect des autres, je souhaite qu'il soit partagé par tous. L'affrontement, la violence, conduit inexorablement à dévaloriser la cause que l'on prétend défendre.

Un cahier de doléances a été ouvert et est disponible en mairie : vous pouvez le consulter, y apporter votre contribution en déposant un écrit ou en transmettant un mail.

Le Président de la République vient de lancer un grand débat national. Vous trouverez en page 2 de ce bulletin le mode d'emploi pour organiser des réunions d'initiative populaire. La mairie de Dions mettra ses locaux à disposition des organisateurs mais n'en sera ni l'initiateur, ni l'animateur.

Mon premier vœu pour cette année 2019 va donc à la France, au peuple de France, pour retrouver un peu de sérénité, un dialogue constructif et respectueux des opinions de chacun, une solidarité active et de la fraternité. Il va aussi au gouvernement pour qu'il entende ce cri du peuple. Au gouvernement à prendre des mesures fortes pour instaurer un peu de justice sociale.

En 2018 nous avons pu terminer les travaux de voirie de nos rues et chemins suite aux intempéries de 2014, le pont et les berges de Braune grâce aux subventions obtenues au titre des catastrophes naturelles. Un autre chantier important a été l'enfouissement des réseaux et la rénovation de la place Brot avec le concours du SMEG, de la Région, du Département et de Nîmes Métropole, la rénovation énergétique de l'école avec l'aide de l'Etat et de Nîmes Métropole, l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants sur nos fonds propres.

2019 sera une année difficile. Les dotations que nous recevons de l'Etat ont diminué de 12% en 4 ans, alors que les communes doivent prendre en charge de nouvelles compétences, notamment dans le domaine de la protection des populations contre les incendies. En résumé, faire plus avec moins d'argent. Nos ambitions sont donc contraintes et limitées. (En page 3 nos projets pour 2019.)

Les parents pauvres de notre action : l'action sociale, essentiellement en matière d'habitat, pour permettre à chacun de sortir de la précarité et souvent de l'insalubrité. La culture avec un seul concert autour de Barbara en novembre. Mais je sais aussi pouvoir compter sur le dynamisme des artistes locaux pour organiser expositions et concerts et sur la créativité du patron de la Guinguette pour animer des journées festives.

Notre tissu associatif enfin n'est pas en grande forme : le comité des fêtes n'arrive pas à recruter, peu de clients à la bibliothèque malgré les efforts des bénévoles. Le club du 3<sup>ème</sup> âge tient toujours la route avec des rencontres hebdomadaires. Donc, si vous avez du temps je vous invite à rejoindre nos associations.

Mon inquiétude la plus grande c'est la démographie du village : 8 décès pour 4 naissances en moyenne ; il n'y a pas le compte. Le nombre d'enfants inscrit à l'école cette année est de 26. Le maintien de deux classes est assujéti à l'accueil des enfants à partir de 3 ans ce qui nécessite quelques travaux d'aménagement d'un espace dortoir.

Mon second vœu va bien sûr à vous tous, vœux de santé, de réussite dans vos activités professionnelles ou de retraités, de bonheur partagé avec les vôtres et vos amis proches, et, pour être bref, vœux pour la réalisation de vos rêves.

Bonne année 2019.  
Jean Verdalle, maire

# Le grand débat national

## Comment s'organise le Grand Débat ?



Le Grand Débat National se déploiera tout d'abord à partir des **réunions d'initiatives locales**. Ces réunions permettront à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre.



A compter du 21 janvier, les **contributions** des Françaises et des Français pourront être directement déposées sur le site [granddebat.fr](http://granddebat.fr).



Des **stands de proximité** seront installés dans des lieux de passages du quotidien. Ils permettront à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat.



A partir du 1er mars, des **Conférences citoyennes régionales** seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes

## Calendrier

Ouverture des débats : 15 janvier 2019— Clôture des débats : 15 mars 2019—Synthèse : Avril 2019

## Réunions d'initiatives locales

Vous souhaitez prendre l'initiative d'organiser une réunion ? **Un kit est mis à votre disposition** pour vous accompagner dans toutes les étapes nécessaires à l'organisation de votre réunion sur le site [granddebat.fr](http://granddebat.fr).

Afin que votre réunion figure parmi la liste des événements du Grand Débat, il vous faut remplir un formulaire et signer la charte. A l'issue de votre atelier, n'oubliez pas d'en faire la restitution.

Chaque débat doit s'inscrire dans au moins l'une des 4 thématiques proposées par le Gouvernement :

- ⇒ La transition écologique
- ⇒ La fiscalité et les dépenses publiques
- ⇒ Démocratie et citoyenneté
- ⇒ Organisation de l'Etat et des services publics

Pour ce faire, des fiches présentant des éléments de contexte, des points de débat et une troisième partie qui servira de modèle de compte-rendu sur la base de questions fermées et ouvertes sont mises à disposition des participants. Vous les trouverez sur le site [granddebat.fr](http://granddebat.fr).

Cette fiche de présentation du grand débat national ne fait que résumer ce que vous trouverez sur le site officiel [granddebat.fr](http://granddebat.fr). Elle ne revêt qu'un caractère purement informatif.

La mairie de Dions mettra à disposition le foyer place Brot à tout citoyen désireux d'organiser une réunion publique pour participer au grand débat. Le maire n'en sera ni l'initiateur, ni l'animateur. L'information, la conduite du débat, le compte rendu, la sécurité sont sous la seule responsabilité de l'organisateur.

Mme Joëlle Gras, sous-préfète du Vigan, a été nommée référent départemental du débat national. Sa mission est d'accompagner toutes les initiatives locales pour organiser les débats publics.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des organisateurs.

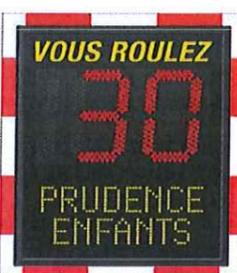
# Les projets 2019

## Création d'une interface aménagée



sur l'aire du moulin à vent permettant une intervention des services de secours des pompiers.

La protection des populations contre les risques d'incendie, notamment de feux de forêts, incombe aux maires depuis le 1er janvier 2018. La direction départementale des Territoires et de la mer de la Préfecture nous contraint à cet équipement financé sur les fonds propres de la commune (25 000€). Il consiste à la création d'une aire de retournement, l'installation d'un réservoir d'eau et d'une borne d'alimentation pour les pompiers.



## Amélioration de la sécurité routière

sur la RD22 financée par le produit des amendes de police (8 000€); Zone 30 entre la Guinguette et la boulangerie, radar pédagogique, potelets, signalisation.

## L'entretien :

Nos moyens financiers ne nous permettront pas d'engager des travaux importants pour la réfection des chaussées et des bâtiments communaux : 11 500€ seront consacrés à réparer les ornières dans nos rues et 11 300€ à réparer à minima la toiture de la mairie, pour assurer la sécurité des passants.

## Enfouissement des réseaux secs

(électricité, téléphone, éclairage public) place de la mairie financé par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

## Eglise

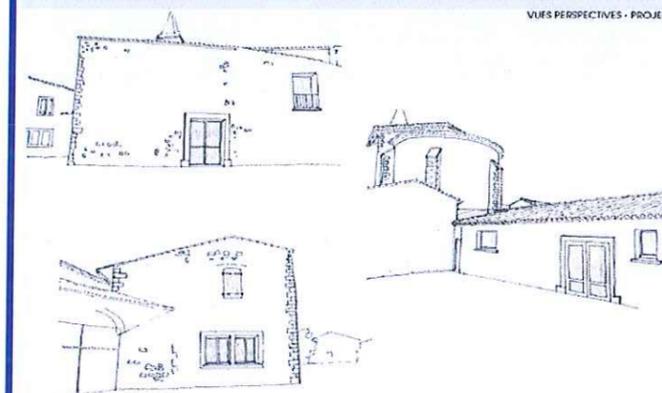
Nous sommes en conflit avec l'assureur de la commune qui refuse de prendre en charge la réfection du pilier de l'église, les fissures résultant à leurs yeux d'un défaut lors de la construction du bâtiment !. Le montant des travaux à effectuer s'élève à 8 868€.

Nous nous efforçons de trouver un accord sans avoir recours à une procédure judiciaire. Mais l'espoir s'amenuise. Aucune subvention ne peut être espérée. C'est pourquoi nous envisageons de faire appel à votre générosité. Les cloches et l'horloge ne pourront être activées qu'après travaux de consolidation, question de sécurité.

## Rénovation du foyer et de la bibliothèque

La place Brot, où sont situés le foyer et la bibliothèque, est bordée de plusieurs espaces publics, utilisés par les habitants selon des pratiques et des heures différentes. Sur cette place sont regroupés les principaux bâtiments communaux – foyer et bibliothèque – et la « maison des chauves-souris » gérée par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, constituant ainsi un ensemble cohérent largement sous exploité, notamment en raison de la vétusté des locaux.

Il s'agit d'améliorer le cadre, les **conditions de vie et**



l'image du village en s'appuyant sur ce que la **culture peut apporter en matière de développement** en milieu rural et en mobilisant les acteurs associatifs : comité des fêtes, Association des Parents d'Elèves, club des Espelucas, les Vents d'anges, La diane dionsoise, le cercle du livre, l'école de musique..) et de gestion de l'environnement (SMGG, itinéraire de découverte).

Le foyer—salle polyvalente - accueillera des réunions, conférences, débats publics, expositions, associations locales, manifestations culturelles (concerts, théâtre, etc.), mais aussi servira à des cours de gymnastique et de batterie de l'école de musique.

Le second ensemble intégrera un café-culturethèque, l'école de musique (piano, guitare, batterie) et des espaces d'accueil pour les associations.

Coût du projet : 370 000€

Subventions de la Région, du Département, de Nîmes Métropole et de l'Etat : 296 000€

Part à la charge de la commune : 74 000€

## Rénovation de la croix place de la mairie et itinéraire de découverte

sur fonds européens Leader et fonds de concours Nîmes Métropole.